

Information

Nous informons l'ensemble des enseignants hospitalo-universitaires et étudiants que les horaires d'enseignements réglementaires sont fixés de **08H à 17H**.

Nous vous demandons de bien vouloir respecter ces horaires.

En cas de nécessité l'enseignant, est invité à demander une autorisation auprès des services de l'administration.

Merci pour votre compréhension

Vice Doyen Chargé des études

Pr. SLIMANI

Vice Doyen Chargé des Etudes
et des Questions liées aux Etudiants

